

# LES RENCONTRES DE NOS ELEVES LES MERCREDIS EMPECHES C'EST LE SPORT SCOLAIRE EN DANGER !

# SNEP

Lyon

## Sport Scolaire



La grande majorité des assemblées générales de fin d'année scolaire dernière ont permis aux coordonnateurs de districts UNSS de présenter à tous les PEPS animateurs d'AS présents les termes précis de **l'accord-cadre transports** imposé par la Direction Nationale depuis le 1er janvier 2023..

Face à cette gabegie, les collègues ont malgré tout tenté de proposer autant de possibilités de rencontres aux élèves et aux animateurs de leur district, contraints par un financement conditionné par des procédures et tarifs contractualisés. Ces collègues ont tellement réussi cet « exploit » qu'une grande partie de la profession n'a pas pris toute la mesure des conséquences rapides de cette obligation liée à l'accord-cadre. Nous nous appuyons sur le taux de signatures particulièrement faible de la pétition lancée dès le 12 janvier dernier par le SNEP FSU.

En ce début de nouvelle année scolaire, il nous faut réaffirmer que ce ne sera qu'avec **une activité revendicative collective** montrant combien les enseignants d'EPS restent attachés au-delà de leur forfait au sport scolaire que nous pourrons espérer la fin de cette situation ubuesque !

Précisons les termes de cet accord-cadre : l'accord cadre oblige, lors de la mise en place d'un transport pour une rencontre inter-établissements, de demander que celui-ci soit assuré par LA compagnie de cars sur tel ou tel territoire qui a « gagné » l'appel d'offre lancé par la Direction nationale UNSS. En théorie donc, une seule compagnie de transports sur un même mercredi après-midi serait capable d'assurer tous les transports départementaux en UNSS. **IMPOSSIBLE.**

Les conséquences sont d'ordre fonctionnelles (ce sont nos collègues coordonnateurs de districts UNSS qui voient leur charge de travail « exploser »), écologiques et financières. Vous les retrouvez un peu plus loin dans la Déclaration Liminaire faite par le SNEP FSU Lyon au Conseil régional UNSS du 12 juin 2023.

Au gaspillage indécent d'argent, pour partie public rappelons le, s'ajoutera une empreinte carbone multipliée et irresponsable. Quelle image l'UNSS et le service public d'éducation comptent-ils renvoyer aux élèves que nous enjoignons par ailleurs à devenir des écocitoyen-es au travers du programme éco-responsabilité de l'UNSS ?

Persister dans cette voie, c'est à très court terme supprimer de nombreuses rencontres UNSS, cœur même du sport scolaire. La motivation et les progrès des élèves vont être considérablement réduits. Le nombre de licencié-es risque d'être rapidement impacté dès l'an prochain. Le service public du sport scolaire aura la plus grande peine à remplir le rôle et les missions qui lui sont dévolus.

Devant la fin de non-recevoir de la Direction nationale UNSS sur ce « dossier », devant les interpellations tant des élus des AS que du SNEP FSU que ce soit au niveau national (conseil d'administration comme assemblée générale) comme au niveau départemental en Conseil Départemental UNSS, la PROFESSION doit en tirer les conséquences : **les enseignants d'EPS auront le sport scolaire qu'ils défendront.** Les militants du SNEP FSU Lyon ne laisseront pas la situation en l'état mais cela ne se fera qu'avec vous.

## ELECTIONS DES ELUS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Et si l'acte 1 de la Défense du Sport Scolaire était un taux de participation cette année aux Elections des Elu-es de A.S RECORD ? Être vigilant pour pouvoir voter et participer à ce moment démocratique fort de l'UNSS que le SNEP revendique, défend et accompagne.

**Qui vote ?** Les comités directeurs des AS

**Qui sont ces élus ?** Elus pour un mandat de 4 ans, ils sont les représentants des AS dans toutes les instances de l'UNSS.

- Les élus départementaux qui siègent dans les conseils départementaux UNSS (CD UNSS) sont au nombre de six, 3 titulaires et 3 suppléants. Ils sont élus par les comités directeurs des AS de leur département.
- Les élus aux conseils régionaux UNSS (CR UNSS) sont issus des élus départementaux et sont au nombre de huit, 4 titulaires et 4 suppléants.
- Les élus des AS nationaux sont tous issus des listes départementales.

Pour que le sport scolaire reste « un droit pour toutes et pour tous » et que L'UNSS soit un lieu démocratique, avec des enseignants associés collectivement aux prises de décisions et aux choix des contenus, ces élections doivent devenir l'affaire de toute-s.

Le SNEP défend le sport scolaire du second degré comme un service public. Original dans son organisation sous forme associative, mais service public, prolongement naturel de l'EPSA.

#### **CALENDRIER :**

- Mise en place dans tous les EPLE du Comité Directeur avant le 6/10/2023
- Dépôt des listes des candidats avant le 20/10/2023
- Elections par les comités Directeurs des A.S entre le 13/11 et le 24/11/2023

## **Déclaration liminaire SNEP FSU Lyon Conseil Régional UNSS (CR UNSS) – 12 juin 2023**

Monsieur Le Recteur, Mesdames les Directrices du Service régional UNSS Lyon, Mesdames Messieurs membres du CRUNSS,

Pour ce seul CR UNSS de l'année 2023, le SNEP FSU tient à réaffirmer son attachement au sport scolaire. C'est pourquoi nous siégeons systématiquement dans toutes les instances et groupes de travail. Le SNEP FSU a par ailleurs été la seule organisation syndicale à avoir participé activement à l'organisation des précédentes élections du CR UNSS et à soutenir l'unique liste d'élus des AS. A ce sujet, dans la perspective des prochaines élections courant 2023, nous serons à nouveau sur le pont pour faire vivre cette élection afin que le sport scolaire continue à être un droit pour tous.

Ce Conseil Régional se tient dans un contexte social particulièrement destructeur pour le service public d'éducation dont la liste s'allonge de plus en plus : réforme des retraites, solde négatif des postes d'enseignants d'EPS dans notre académie pour la rentrée prochaine, dispositif 2h de sport en cours de généralisation sans bilan de l'expérimentation en cours, conditions d'enseignement de l'EPS et d'animation du sport scolaire fragilisées (tant sur les conditions matérielles très fraîches dans nos salles de classe cet hiver ou encore inaccessibles au regard du contexte particulier des transports de nos élèves), augmentation des effectifs ou encore dernièrement les propositions du « travailler plus pour gagner plus » du Pacte qui se traduira en EPS par des contenus disciplinaires dramatiquement à la baisse.

Les AS des lycées sont encore et toujours plus impactées par les conséquences de la réforme Blanquer. De plus en plus d'établissements de l'Académie placent des cours le mercredi après-midi. Les élèves bien que motivés se retrouvent dans la complète impossibilité de pouvoir se consacrer à leur passion, à leur envie de rencontrer, de se confronter aux autres lycéen-nes de leur secteur. Nous n'avons cessé de dénoncer cette situation depuis 2019 et force est de constater que la tendance ne s'inverse pas. Conformément à la note de service 87-379 du 01/12/1987 et les circulaires 02-130 du 20/04/2002 et 10-125 du 18/08/2010 la libération du mercredi après-midi est fixée comme indication pour favoriser le bon fonctionnement des AS. Nous demandons que des recommandations en ce sens soient adressées aux chef-fes d'établissements pour prendre en compte la problématique du sport scolaire dans l'élaboration des emplois du temps. La circulaire de rentrée de nos IA IPR ne suffit donc pas.

En ce qui concerne le fonctionnement du sport scolaire, depuis quelques mois, les difficultés s'amoncellent également : environ 10% seulement des crédits versés par rapport à 2022, des fonctionnements régionaux et départementaux mis à mal, des informations ne semblant pas anticipées et manquant de visibilité provoquant des difficultés de préparation des budgets. Les services départementaux et régionaux n'ont plus de visibilité sur les sommes qui leur permettraient de construire leur budget prévisionnel.

D'autre part, l'accord-cadre autour des transports, annoncé sans concertation par la direction Nationale, va sérieusement impacter les finances des districts UNSS et des AS. Ce sont une nouvelle fois les rencontres qui sont affectées et nos licencié-es qui vont en pâtir. Nous demandons que la Direction Nationale revoie sans tarder sa position et qu'un travail concerté avec les acteurs locaux du sport scolaire soit mis en place pour étudier la question. Rappelons ici que cette décision n'a été prise que sur recommandation de la Cour des Comptes en matière de marché public. Rien dans les finances de l'UNSS n'imposait ce genre de décision non concertée. Notre entretien avec Françoise Barthélémy, une des directrices nationales adjointes de l'UNSS en visite aux Championnats de France UNSS de STEP, nous a confirmé le manque de concertation qui a débouché sur cette décision. Dès l'annonce de cet accord-cadre, le SNEP FSU a interpellé la Direction Nationale UNSS sur les conséquences dramatiques que cela allait engendrer. Nous avons pu aussi le faire lors du dernier Conseil départemental UNSS du Rhône.

Nous le redisons donc. C'est :

- Une explosion des coûts avec des augmentations des mêmes transports de nos élèves multipliés par 2 et jusqu'à 7 fois suivant les territoires.
- Une aberration écologique avec des circulations de bus à « vide ».
- Une remise en cause du travail des Coordonnateurs UNSS : le lien parfois historique créé avec les transporteurs proches est cassé.
- Dans certains districts, une baisse drastique du nombre de licencié-es à qui il avait été proposé en début d'année au moins une rencontre par mois, comme les autres années. Voyant que les rencontres se sont stoppées aux congés de février, faute de budget transport, ces mêmes licencié-es se sont désengagé-es de leur AS.

Chers membres de ce CR UNSS, le SNEPFSU et les élus des AS vous proposent une motion pour dénoncer cet accord-cadre. Nous espérons obtenir l'adhésion de vous tous.

Et quand nous vous donnerons l'information que la DN UNSS vient de présenter ses comptes pour l'année 2022 avec un déficit historique de 5,8 millions d'euros, des vrais questionnements trouveront nous l'espérons réponse lors de la prochaine instance nationale. En effet, comment expliquer des augmentations :

- Des charges des personnels de 30% avec une facture de 9 millions d'euros
- Des frais d'honoraires multipliés par 2 au profit de cabinets d'experts à hauteur d'1 million d'euros
- Des charges de publications multipliées par 11 pour atteindre 1,9 million d'euros
- Des charges de missions et de réceptions multipliées par 23 avec une facture totale de 3,3 millions d'euros.

Même si le contexte inflationniste existe, cela nous laisse sans voix. Où trouver dans ces dépenses un mieux pour nos élèves les mercredis après-midi ? Cette motion donnera aussi, il nous semble, l'occasion à notre CR UNSS l'occasion de remettre la rencontre inter-établissements, cœur de notre histoire commune.

Les annonces ministérielles concernant la généralisation du dispositif 2 heures de sport soulèvent également beaucoup d'inquiétudes. Le SNEP FSU considère que ce dispositif, tout comme son prédécesseur le 2S2C, entre en concurrence directe avec le sport scolaire et l'EPS. Pour le SNEP FSU, il y a déjà sur le temps scolaire deux dispositifs à développer, à même de répondre aux enjeux de la pratique sportive chez les élèves : d'une part l'EPS qui touche l'ensemble des élèves et dont les horaires devraient être portées à 4h sur chaque niveau de classe pour marquer une réelle ambition et efficacité, et d'autre part le sport scolaire qu'il faut encore développer pour permettre la pratique sportive et artistique volontaire ainsi que les formations de jeunes officiels du plus grand nombre.

Les représentants SNEP FSU à ce CR UNSS souhaiteraient rappeler, avant de conclure, tout le soutien qui doit être apporté à l'ensemble des cadres UNSS de notre académie. Les enseignants d'EPS, animateurs de leur AS savent combien leur mission est aujourd'hui empêchée mais que sans eux comme sans les coordonnateurs de district UNSS le sport scolaire ne sera ce + unique dans le cursus de formations de nos élèves.

Nous pensons que nous sommes peut-être à un moment stratégique de ce que doit rester le sport scolaire. Le SNEP FSU suivra les évolutions des situations évoquées afin de construire toutes les mobilisations nécessaires pour lever les freins au développement du sport scolaire. Nous nous savons dans notre rôle mais surtout suivi par l'ensemble de la profession.

En vous remerciant de votre attention.

## **Compte Rendu (succinct) du Conseil régional UNSS – 12 juin 2023**

Nous revenons ici sur les sujets brûlants qui ont généré tant de notre part que de celle des élus des A.S interventions et interpellations des décideurs autour de cette table. En effet, le Recteur a présidé en grande partie ce CR UNSS et la Direction nationale était représentée avec Mme Courtet (directrice administrative et financière). Nous la considérons comme le bras armé de cette DN UNSS. Olivier GIRAUD n'apparaissant dans cet organigramme que sur la représentation en réalité.

### **Observatoire des A.S**

Un bilan du questionnaire lancé à l'automne dernier a été présenté par les IA IPR EPS.

- 396 AS sur notre académie et 114 réponses. Un satisfécit de l'Inspection – nous avons dit notre regret que moins d'une A.S sur 3 n'ait été au bout de cette « invitation ». Dans sa présentation statistique et chiffrée, Sophie Gerbet annonce un taux d'encadrement de 30 élèves par enseignant. Le bilan sur ce point des réponses avec plus de 35 élèves par enseignant nous a fait dire que ce sont les A.S qui fonctionnaient bien qui ont répondu à ce questionnaire. Donc peu de retours des A.S qui sont en difficulté. La cible a été manquée.
- La centration sur ce qui se fait sur la Journée Nationale UNSS nous semble bien éloigné du quotidien des enseignants EPS, animateurs de leur A.S pour ne pas dire en décalage avec leurs préoccupations.

- L' "OUBLI" du dossier de l'A.S des lycées. Pour le SNEP FSU, l'Observatoire des A.S devait traiter en priorité ce dossier. Il aurait permis de mettre à plat que depuis la Réforme du Lycée, il y a une quasi-impossibilité aux lycéens de participer à l'A.S : le principe du travail en groupes multiples au regard des options et des spécialités prive nos jeunes d'un temps libéré pour venir pratiquer les activités sportives qu'ils souhaiteraient.

## FINANCES

- A compter du 01/09/2023, les exercices budgétaires seront calqués sur les années scolaires et non plus sur les années civiles alors que tous les « financeurs » gardent l'année civile comme espace de travail. Pas simple pour les cadres UNSS dans leur dialogue de gestion de faire valoir leurs besoins.
- Maintien de la Subvention de la Région AURA (85000 €) alors que l'augmentation des charges liées principalement aux transports explosent.
- Complexité ENORME de construire un budget UNSS pour Sophie GERBET : pas d'attribution de la DN UNSS d'une enveloppe crédits d'animation donnant une réelle autonomie de fonctionnement du SR UNSS. C'est un pilotage budgétaire catastrophique avec une activité au coup par coup des cadres UNSS de demandes de « cash » pour honorer les factures liées au fonctionnement du SR UNSS (même chose pour les SD UNSS). La conséquence : un budget présenté qui représentera moins de 50% du réel au final et une charge de travail des cadres qui augmente. Et ceci sans mettre en avant la relation de travail services locaux et DN UNSS qui va à coup sûr se tendre. On ne parle plus de confiance au travail ici.

## ACCORD CADRE TRANSPORTS UNSS

Cette décision hors sol et prise sans concertation avec les cadres territoriaux et les coordonnateurs, plonge les districts UNSS dans une très grande difficulté financière.

Suite à ces nouvelles modalités de commande, le prix des cars a doublé voir triplé à certains endroits. Cela va impacter une nouvelle fois les rencontres et ce sont nos élèves qui vont en pâtir.

Tous les cadres UNSS présents, qu'ils soient dans les Services Départementaux ou au Service Régional se sont indignés et ont fait part de leurs vives inquiétudes concernant leur capacité à assurer les transports nécessaires au déroulement des rencontres qui sont pourtant le cœur de l'activité de l'UNSS.

Le SNEP FSU et les élu·es des AS (voir témoignage plus loin de Valérie Granjeon) ont dénoncé cet état de fait.

Le débat avec la DN UNSS nous conforte dans notre analyse : avec une partie de la Direction Nationale sans aucun vécu en tant qu'animateur d'A.S (on parle ici de fonctionnement technocrate), qui a travers les réponses insultantes faites par la n°2 de la DN UNSS n'affiche qu'une obligation juridique à faire ce qui doit être fait (argument repris par le Recteur de notre académie) et qui nous renvoie (animateurs d'AS – coordonnateurs de district UNSS – cadres UNSS) à une conformité institutionnelle... quitte à perdre le sens premier de ce que doit être l'UNSS pour nos élèves : une occasion de rencontres avec les autres.

La question a été posée en fin d'année scolaire dans nombre d'AG UNSS de district de la désobéissance, du contournement de cette obligation. Il fut aussi question de s'inscrire collectivement dans diverses actions mettant à mal les projets de la DN UNSS.

*Lors du conseil Régional UNSS du 12 juin 2023, je siégeai en tant qu'élue des AS de l'Académie de Lyon. Les élus des AS ont profité de la présence de Mme Courtet, Directrice Administrative et des Finances UNSS qui est l'une des instigatrices de ce nouvel « Accord cadre Transport » en application au 1er janvier 2023, pour la questionner. J'ai été effarée de constater que les quelques réponses apportées ne se réfèrent que dans le cadre juridique, que trop peu de réponses sont données, de la méconnaissance du fonctionnement même de l'UNSS avec ses districts et ses départements, du mépris envers les cadres départementaux et régionaux en ne prenant pas leur avis... Nous sommes face à des personnels qui doivent faire des économies à tout prix en occultant l'humain et toute l'histoire qui découle du Sport Scolaire ancré dans les territoires. Le budget National transport représente 49% et je pense que la volonté de ces Directeurs Nationaux UNSS est de le supprimer. De nouvelles orientations se mettent en place, qui ne correspondent plus à notre identité, nos valeurs, notre Sport Scolaire.*

**Valérie Granjon – Représentante élue des AS Rhône au nom des Elues des A.S siégeant à ce CR UNSS**

